

# 1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT

<b>Unité d'enseignement 1.3 S1 : Législation, éthique, déontologie</b>		
<b>Semestre : 1</b>	<b>Compétence : 7</b>	
<b>CM : 20 heures</b>	<b>TD : 20 heures</b>	<b>TP : 10 heures</b>
<b>ECTS : 2</b>		
<b>Pré-requis : Aucun</b>		
<b>Objectifs</b>		
<p>Caractériser les conceptions philosophiques de l'être humain et les courants de pensée correspondant, Comparer les conceptions philosophiques de l'être humain à l'œuvre dans des questions sociales contemporaines,                      Distinguer les notions de droit, morale, éthique,                      Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique,                      Expliciter la notion de responsabilité professionnelle,                      Citer les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle.</p>		
<b>Éléments de contenu</b>		
<p><b>Les concepts en philosophie et éthique :</b>                      – homme, liberté, humanité, altérité, dignité, vulnérabilité, identité sociale, reconnaissance...                      – éthique, morale, déontologie, responsabilité, altérité, dilemme, conflit, consensus,....                      – respect, intégrité, engagement, parole donnée, impuissance,....                      – normes, valeurs,....  <b>L'exercice professionnel et la responsabilité</b> (code de la santé publique, textes non codifiés...),                      Les droits de l'homme, notamment ceux de l'enfant, de la personne âgée, de la personne vivant un handicap, (chartes, textes internationaux et nationaux...),                      Les droits des patients, notamment en santé mentale et en psychiatrie, obligation de soins, hospitalisation et soins sans consentement, restriction des libertés, régime de protection des personnes présentant des incapacités (mineurs, majeurs sous tutelle...),                      La confidentialité et le secret professionnel (accès des documents, transmission d'information, réponse à des tiers...).</p>		
<b>Recommandations pédagogiques :</b>		<b>Modalités d'évaluation</b>
<p>Cette unité vise à donner à l'étudiant des bases solides et les moyens de les approfondir dans les domaines des valeurs et des droits humains.                      L'étudiant doit à la fois s'interroger sur son propre système de valeurs et être en capacité de reconnaître celui des autres en fonction des références utilisées. Il doit apprendre à distinguer ce qui relève du droit, de la déontologie, de la morale et de l'éthique, et de situer ses actions en les inscrivant dans un contexte de société porteuse de valeurs humanistes. Il doit comprendre l'importance des références et du sens dans son action et la nécessité du recul et de la réflexion, notamment exprimée en équipe, afin de mieux agir. Dans le souci de mettre les étudiants dans une démarche de questionnement, la formation alternera entre des apports de connaissances, des travaux de recherche et d'étude documentaires, et des modalités interactives avec les étudiants.</p>		<p>Evaluation écrite.  <b>Critères d'évaluation</b>                      Exactitude des connaissances.                      Justesse dans l'utilisation des notions.</p>